

<http://ugtg.org/spip.php?article2524>



L'UGTG propose des "mesures complémentaires" au Préfet

- La Centrale UGTG -



Date de mise en ligne lundi 21 septembre 2020

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Monsieur le Préfet,

Monsieur CASTEX, Premier Ministre de la République Française, vous a demandé ce vendredi 11 septembre, comme à vos collègues de Bordeaux et de Marseille, « de lui faire des propositions d'ici lundi » pour « des mesures complémentaires » après consultation au plan local.

Lors d'une interview sur la télé d'état, Guadeloupe Première, ce même vendredi, vous avez indiqué avoir déjà effectué les consultations dès jeudi 10, avant même l'intervention du premier ministre. C'est fort ! Vraiment fort ! Au point de nous présenter vos fameuses mesures complémentaires dès le vendredi à 17 heures. C'est fort ! Vraiment fort ! Trop Fort !

Et quelles mesures ! Fermetures anticipées de bars et restaurants, distanciation dans les cinémas, fermeture des salles de réception, match à huis clos et quelques jours avant un arrêté illisible, incompréhensible, disproportionné sur le port du masque nuit et jour en tous lieux ou presque.

Aussi, tenant compte de la gravité de la situation présentée par le premier Ministre lors de son intervention, les Guadeloupéens s'attendaient à une batterie de mesures prenant en compte réellement les questions de dépistage, de prise en charge des malades COVID et non COVID, de renforcement des capacités hospitalières, de la qualité et du suivi des soins, de l'accompagnement de nos aînés, de la sécurité de nos enfants à l'école et de leurs parents au travail, et pourquoi pas le paiement des salaires des jeunes recrutés par l'ARS au sein de la cellule RIPOSTE et qui n'ont toujours pas touché leur paie d'août 2020, etc.....

NON, rien de tout cela.

L'UGTG imagine votre désarroi pour trouver de vraies « mesures complémentaires » alors que vous passez votre temps à expliquer, comme votre prédécesseur, que tout a été fait au mieux.

Aussi, le sens de l'intérêt général qui guide notre action, nous amène à faire quelques propositions, que vous pourrez utilement transmettre au Premier Ministre comme « mesures complémentaires ».

1/ Doter les hôpitaux publics de Guadeloupe des moyens suffisants pour faire face à la mission que leur a confié la loi.

Le CHU de Guadeloupe ne dispose que de 20 lits de réanimation. Aussi, lorsqu'on parle d'un hôpital « saturé », c'est simplement d'un hôpital qui cherche à faire au mieux avec les moyens très insuffisants que lui a donné le budget de l'État.

En Guadeloupe, il n'y a jamais eu le minimum requis, de telle sorte que la moindre augmentation du nombre de malades devient un problème. Cette discrimination constitue une violation grave de « l'unité dans la République », que vous ne pourrez tolérer.

Vous ne pouvez non plus ignorer l'état de santé de la population guadeloupéenne ayant une forte prévalence en matière d'hypertension artérielle, d'obésité, de diabète et de maladie cardio vasculaire, etc...

Aussi, au titre des « mesures complémentaires », et pensant par-dessus tout à la santé des Guadeloupéens, vous

demanderez au Premier Ministre d'allouer d'urgence tous les budgets nécessaires pour que tous les services de soins hospitaliers et non hospitaliers, singulièrement le CHU, retrouvent, dans l'immédiat, au moins le standard des hôpitaux de France notamment en nombre de lits de réanimation, en personnel, en équipements, en matériels, etc....

2/ Développer les centres de dépistage et Doter les laboratoires d'analyses médicales, publics et privés, des moyens leur permettant de traiter les tests pratiqués dans des délais très brefs.

Le 4 août, l'ARS a enfin engagé un plan très intéressant encourageant l'ensemble des Guadeloupéens à se faire dépister, soulignant qu'il était important de procéder à ce dépistage que l'on ait ou non des symptômes. Car une personne peut être contaminée sans avoir de symptômes et en infecter d'autres. Les Guadeloupéens ont massivement répondu à cette campagne de l'ARS, mais celle-ci par décision du 21 août, a renoncé à ce qu'elle avait engagé et qu'elle estimait pourtant si important. Bilan, pas assez de tests, résultats tardifs, laboratoires débordés, prise en charge défailante, etc...

Aussi, au titre des « mesures complémentaires », et pensant par-dessus tout à la santé et au bien-être des Guadeloupéens, vous demanderez au Premier Ministre d'allouer d'urgence les budgets nécessaires à la multiplication des centres de dépistage, la mise à disposition de tests et leur traitement rapide, sous 48 heures, par les laboratoires de Guadeloupe.

3/ Obliger le CHU et l'ARS à donner des chiffres fiables sur la santé publique.

Depuis le mois d'avril, le CHU et l'ARS affirment qu'ils ont été surpris par « la première vague », mais que désormais tout est en place et qu'ils sont des champions de l'action sanitaire. Or, en ce début du mois de septembre, nous constatons qu'ils sont incapables de répondre à une reprise de l'épidémie. 6 morts en 7 jours, cela correspond à 1200 morts en France. Une telle situation aurait entraîné la démission de M. VERAN, Ministre de la Santé. Mais, c'est vrai, depuis Paris, la Guadeloupe, c'est bien loin, les Guadeloupéens le savent depuis 1635. Quand il y a le feu au château, on se fout de l'écurie. C'est la règle dans les colonies.

Aussi, au titre des « mesures complémentaires », et pensant par-dessus tout à la santé et au bien-être des Guadeloupéens, vous demanderez au CHU et à l'ARS d'arrêter de mentir, et vous les obligerez à produire des chiffres sérieux sur les capacités sanitaires réelles en Guadeloupe, sur le suivi épidémiologique, sur le risque infectieux, sur la surmortalité liée au COVID et à la comorbidité, etc..., car la population est à juste titre très inquiète.

4/ Déposer une plainte pénale sur la contamination en Guadeloupe.

Il ne vous a pas échappé que la Guadeloupe est un archipel, lequel en février 2020 ne connaissait aucun cas de COVID 19. De telle sorte que l'impératif sanitaire était de protéger les îles de Guadeloupe, en effectuant des contrôles sanitaires sur le port et sur l'aéroport lors des arrivées des avions et des bateaux. Dès cette époque, l'UGTG avait souligné la nécessité de prendre les mesures nécessaires : tests de dépistage, isolement, traitement des personnes arrivant en Guadeloupe.

Votre prédécesseur n'a rien fait, à part des discours aussi grandiloquents qu'inutiles, et la maladie s'est implantée en Guadeloupe, avec un bilan sanitaire d'une particulière gravité, soit au moins 24 morts ou plus, car aucune statistique sérieuse n'est produite. Si les mesures de protection avaient été prises, aucun de ces décès ne serait survenu, c'est donc un cas de responsabilité directe de l'État.

Aussi, au titre des « mesures complémentaires », et pensant par-dessus tout à la santé et au bien-être des

L'UGTG propose des "mesures complémentaires" au Préfet

Guadeloupéens, vous déposerez plainte auprès du Procureur de la République pour les fautes commises par les services de l'État, par l'ARS, par le CHU. La lutte contre la maladie est une affaire de responsabilisation, et il est donc très utile de commencer par les principaux responsables.

5/ Maintenir tous les emplois, tous les acquis sociaux.

Depuis plusieurs mois, les fédérations patronales s'amuse à faire du chantage à l'emploi en agitant le spectre des licenciements afin d'obtenir des syndicats ouvriers, la signature d'accords remettant en cause les acquis sociaux et la rémunération. En Guadeloupe, la quasitotalité de ces mêmes organisations patronales sont clandestines car non représentatives au regard des dispositions légales.

Aussi, au titre des « mesures complémentaires », et pensant par-dessus tout à la santé et au bien-être des Guadeloupéens, vous demanderez au Premier Ministre d'interdire tous les licenciements, toutes les remises en cause des acquis sociaux et d'imposer aux organisations patronales, l'ouverture des négociations collectives dans toutes les branches professionnelles.

6/ Mettre en oeuvre un protocole « Rimèd Razyé » COVID.

Partout dans le monde, des chercheurs travaillent à la découverte de traitements contre le COVID. Beaucoup de pays ont fait le choix de s'appuyer sur la biodiversité et les remèdes traditionnels qui démontrent leur efficacité dans bien des situations. Vous le savez, la Guadeloupe est riche d'une très grande et très riche biodiversité et d'une pratique reconnue des rimèd razyé.

Aussi, au titre des « mesures complémentaires », et pensant par-dessus tout à la santé et au bien-être des Guadeloupéens, vous réunirez dès lundi tous les spécialistes guadeloupéens, connaisseurs et praticiens de nos rimèd razyé afin d'élaborer et de mettre à la disposition de la population, un véritable protocole rimèd razyé pou rann nou gaya.

Nous espérons que ces propositions retiendront toute votre attention et seront transmises, dès lundi, au Premier Ministre pour une rapide mise en oeuvre.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Secrétaire Général

E.DOMOTA